

Orléans, le 10 novembre 2022

à M. le Maire d'Orléans

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de votre courrier du 6 octobre en réaction à la lettre N° 98 de l'ADAQOO de juillet-août 2022. C'est bien volontiers que nous reproduisons *in extenso* « ce droit de réponse » sur le site de l'ADAQOO. Cependant, nous tenons à apporter aux lecteurs du site de l'ADAQOO nos commentaires sur quelques points de votre dernier courrier.

Vous nous rappelez votre souhait de venir nous rencontrer lors de notre dernière assemblée générale. Il s'agissait d'une assemblée générale des adhérents, donc réservée aux adhérents à jour de leur cotisation, comme c'est le cas dans toute association ou formation politique, et non d'une réunion publique ouverte à tou.te.s.. Vous serez bien sûr bienvenu lors d'une prochaine réunion publique, tout comme les autres élus des deux communes de notre secteur.

Sur le projet de parc Madeleine, dont nous nous réjouissons de la mise en œuvre, il nous semble que vous confondez « concertation » et « information ». Nous regrettons toujours que l'ADAQOO, importante association du quartier, n'ait pas été associée à la réflexion préalable comme cela a été le cas pour les enfants des écoles, les résidents de l'EHPAD et probablement les riverains immédiats. Nous avons répondu au questionnaire en tant qu'ADAQOO et fourni nombre de propositions constructives. Nous espérions une discussion directe entre l'ADAQOO et les adjoints en charge du projet. Nous n'avons eu qu'un panneau où les choix faits par la Mairie y étaient indiqués sans aucun responsable pour nous les expliquer.

Nous avons bien été conviés avec le collectif Sanitas, le 29 mars 2022, par vos adjoints, Madame Nadia LABADIE et Monsieur Jean-Paul IMBAULT, pour nous présenter en avant-première (terme employé par Madame LABADIE) le projet que vous alliez mettre en œuvre. Cependant, il n'était plus question de le modifier. Nos remarques, notamment sur la rue du Sanitas qu'il convenait de fermer à la circulation (pour garantir l'unicité du parc Madeleine et la sécurité, notamment des enfants) et la sortie sud vers la Loire, ont semblé déplaire à nos deux élus. Nous regrettons également que l'opportunité de créer une liaison cyclable n'ait pas été saisie. Si nous avons été informés, nous ne nous sommes pas sentis consultés, encore moins concertés.

Nous avons été confrontés à la même absence d'écoute bienveillante et constructive lors de la réunion publique du 11 mai 2022 (à laquelle vous avez été excusé). Bien que l'ADAQOO ait salué publiquement ce beau projet pour notre quartier, vos deux adjoints ne semblaient même pas imaginer qu'on puisse faire des remarques et des propositions alternatives alors qu'ils avaient déjà instruit toutes les facettes du projet.

Sans rêver de co-construction, il nous semblait que nos propositions auraient pu être prises en considération. Il était notamment incompréhensible que celle concernant la sortie sud du parc ne soit pas jugée recevable par vos adjoints. En effet, actuellement ni les fauteuils pour personne à mobilité réduite, ni même les poussettes d'enfants ne peuvent rouler sur un trottoir réduit à 70 cm de large au plus étroit, sans passer par la chaussée. Nous nous réjouissons donc de votre décision de programmer l'élargissement du trottoir de la rue du Baron du côté parc. Ce trottoir respectera-t-il enfin la norme en vigueur (trottoirs d'au minimum 1,40 m de large) ? Ce serait déjà un énorme progrès du point de vue de l'accessibilité et de la sécurité. Nous espérons que ce sera une première étape vers une belle liaison sécurisée vers la Loire.

Enfin, vous nous indiquez que les copropriétaires de la parcelle du Laurentin ne souhaitent finalement pas la vendre à la ville. C'est bien évidemment leur droit. Leur engagement collectif pour le parc Sanitas, judicieusement mis en avant lors des dernières élections municipales, semble passer après la défense de leurs seuls intérêts particuliers et privés.

Pour conclure, nous ne partageons peut-être pas la même conception de la concertation qui, concernant le Parc Madeleine, ne saurait être réduite à une seule information *a posteriori*.

La lecture de nos Lettres de l'ADAQOO et la visite de notre site Web vous a sans doute permis de voir notre vif intérêt pour le projet métropolitain de coulée verte sur les boulevards. Nous y avons déjà émis quelques remarques préliminaires et avancé des premières propositions. Prenons avec vous le pari que la concertation sur ce très important projet sera cette fois-ci à la hauteur de l'enjeu. D'avance nous vous en remercions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.